



L'étonnante deuxième vie de nos bouteilles en plastique



Savez-vous que toutes vos bouteilles et tous vos flacons en plastique sont recyclables ?

Vous pouvez déposer dans votre conteneur d'apport volontaire gris (« la benne grise ») les bouteilles à usage alimentaire (boissons, crème fraîche, huile...), mais également les flacons de produits d'entretien (nettoyants divers, javel...), ou de produits d'hygiène (gel douche, shampoing, dissolvant ongles...), à condition qu'ils soient vides (inutile de les rincer), et avec leurs bouchons.

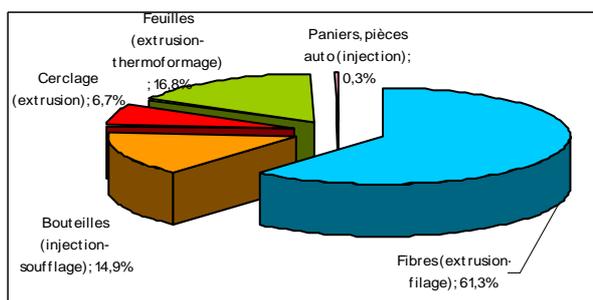
Après un tri manuel, ces flaconnages seront broyés, et un deuxième tri sera opéré par flottation : les morceaux de PET (polyéthylène téréphtalate, c'est-à-dire généralement les bouteilles transparentes) coulent dans l'eau, et les morceaux de PEhd (polyéthylène haute densité, c'est-à-dire généralement les flacons opaques mais également les bouchons) flottent.

Le PET est transformé en vêtements en tissu polaire, moquette de voiture, fibre d'isolation, et même, depuis peu, en nouvelles bouteilles d'eau...

Le PEhd sert à créer divers objets en plastique, tels que sièges auto pour enfants, arrosoirs, mandrins, palettes, mobilier de jardin...



Les débouchés du PET



Les débouchés du PEHD

